



ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COTIGNAC





EDITO

Les deux communes Cotignac et Pontevès, déjà très engagées dans des démarches de préservation de la biodiversité au travers du site Natura 2000 « Sources et Tufs du haut Var » qui englobe le massif du Bessillon, se sont associées dans un projet de création d'un Atlas de la Biodiversité qui s'échelonne de janvier 2021 à décembre 2023.

Les objectifs de ce projet sont au nombre de quatre :

- Scientifiques : approfondissement des enjeux de connaissance et des enjeux de préservation de la biodiversité.
- Opérationnels : traduction et intégration des enjeux de biodiversité dans les politiques de développement agricoles, sylvicoles, urbains, touristiques et de production d'énergie au travers de recommandations et d'actions définies.
- Sensibilisation et implication citoyenne en favorisant la compréhension, l'appropriation et la mobilisation des acteurs du territoire.
- Partenariats : favoriser les échanges et la concertation avec les différents usagers et acteurs afin de développer des dynamiques locales durables de travail en partenariat des deux communes.

Grâce aux inventaires effectués par les experts du CEN PACA pendant cette période, les deux communes et leurs administrés disposeront d'un véritable Atlas répertoriant l'ensemble des éléments de la biodiversité, permettant de parfaire leur connaissance de la faune et de la flore de notre secteur géographique.

Que tout le monde puisse en profiter pleinement.

Jean-Pierre Véran,
Maire de Cotignac

&

Jean Degoulet,
3^{ème} Adjoint au maire de Cotignac
Affaires financières et environnementales

L'ABC DE COTIGNAC

LE TERRITOIRE ET SON CONTEXTE

Confrontée à une forte urbanisation, la commune de Cotignac est soumise à d'importantes contraintes d'aménagements et de gestion des ressources avec le développement croissant de l'habitat urbain, la problématique de la gestion de l'eau, les enjeux agricoles ou encore le tourisme. D'autant plus que la commune se trouve à proximité des principaux bassins d'emplois du nord-ouest du Var (Brignoles, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume). Malgré un étalement urbain marqué, Cotignac souhaite aménager son territoire suivant un certain équilibre dynamique, respectueux du cadre naturel et paysager, et du fonctionnement de chacun des espaces qui le composent.

Ces dernières années, la commune s'est engagée dans diverses mesures visant à préserver l'équilibre entre zone urbaine et patrimoine naturel.

LA MISE EN PLACE D'UN ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

En 2021, la commune de Cotignac lance son Atlas de la biodiversité communale (ABC) pour 3 ans, afin de mieux connaître la richesse de la biodiversité présente sur l'ensemble de son territoire, et notamment sur le massif du Bessillon, enrichir ses connaissances sur des groupes taxonomiques (faune et flore) jusqu'alors peu étudiés et sensibiliser les acteurs locaux à la prise en compte de cette biodiversité.

Quatre objectifs pour la commune :

Préserver et valoriser la Trame verte et bleue (TVB) structurant le paysage

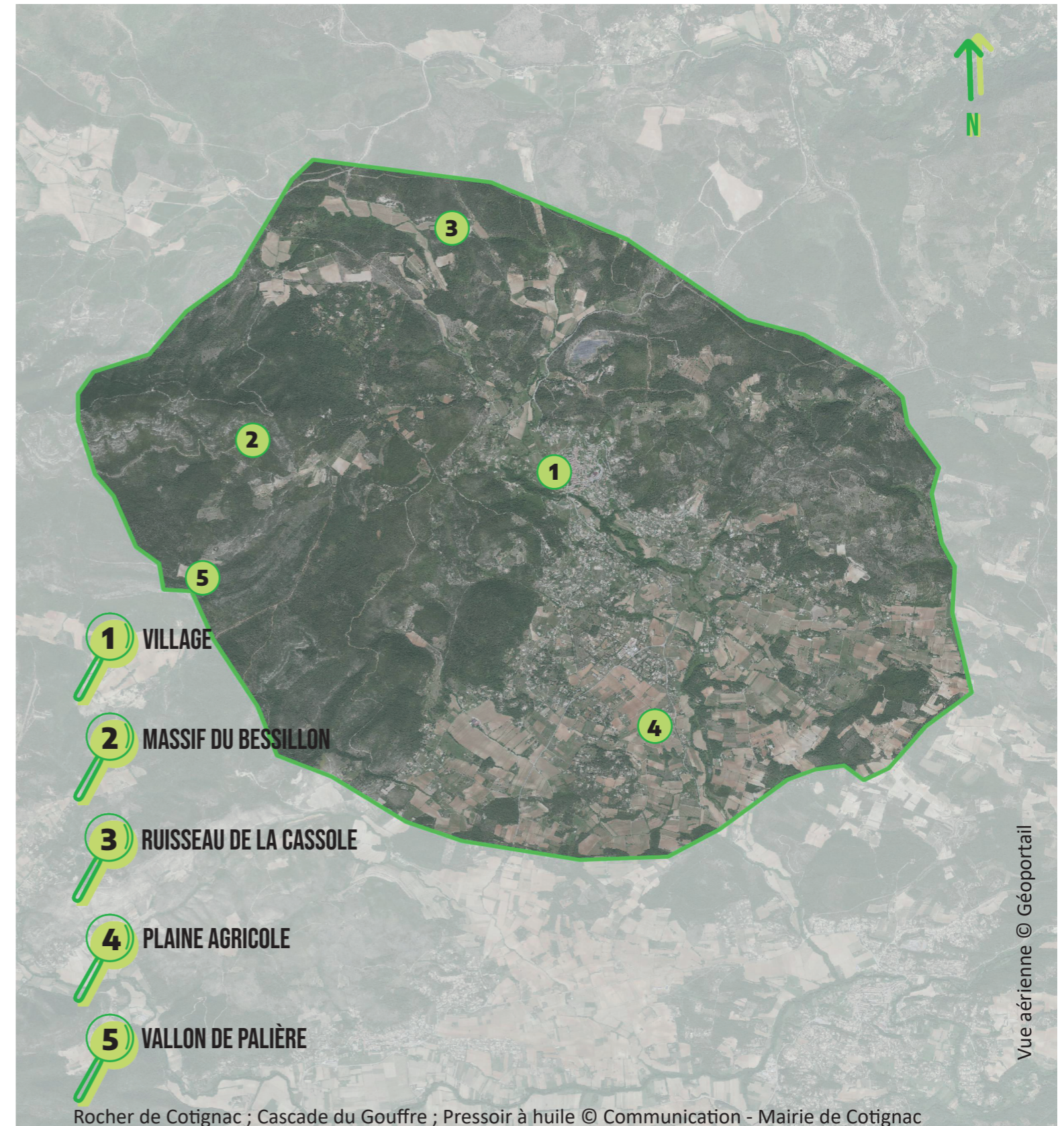
Protéger et valoriser l'identité paysagère de la commune

Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel

Prendre en compte les risques et les nuisances

Rocher vu d'une rue © Communication - Mairie de Cotignac

LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE



LE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est un des 24 Conservatoires d'espaces naturels de France. Créé en 1975 sous statut associatif à but non lucratif, il est agréé au titre de la protection de la nature dans un cadre régional. Il bénéficie également d'un agrément au titre du débat public et d'un agrément Etat-Région, reçu le 6 juin 2014, au titre de l'article L.414-11 du Code de l'environnement. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a pour objectif la conservation des espèces et des espaces naturels remarquables de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Son action s'articule autour de cinq axes majeurs :

CONNAÎTRE

- Réaliser des études scientifiques pour mieux connaître la faune, la flore, les habitats naturels et déterminer les enjeux de conservation.
- Effectuer des inventaires et des suivis écologiques pour évaluer la pertinence des actions mises en œuvre.
- Capitaliser et diffuser les connaissances sur le patrimoine naturel régional.

GÉRER

- Réaliser pour chaque site acquis ou conventionné, un plan de gestion sur plusieurs années, qui définit les enjeux écologiques, les usages et les actions à mettre en œuvre.
- Assurer la gestion de ces espaces naturels : restauration, aménagement, entretien, animation et, si nécessaire, police de l'environnement.

PROTÉGER

- Acquérir, louer des terrains remarquables pour leur biodiversité, passer des conventions avec des propriétaires publics ou privés, afin de garantir la protection des sites à long terme.

VALORISER

- Informer et sensibiliser le public pour l'amener à prendre conscience de la valeur patrimoniale des espèces et de leurs habitats, et de la nécessité de les conserver pour les générations futures.

ACCOMPAGNER

- Proposer à l'Etat et à ses établissements, aux collectivités territoriales et à leurs groupements un accompagnement dans la définition, l'animation, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques en faveur de la préservation de la biodiversité et des territoires ruraux.



© C. MONNET-CEN PACA

CONNAÎTRE



© V. MARIANI-CEN PACA

GÉRER



© L. KELLER-CEN PACA

ACCOMPAGNER

VALORISER

© E. LANFRANCHI-CEN PACA



PROTÉGER

© S. BENCE-CEN PACA



CHIFFRES CLÉS

116 SITES GÉRÉS

18 647 HA PROTÉGÉS

10 PLANS NATIONAUX D'ACTION

1 PROGRAMME LIFE

55 SALARIÉS POUR 40 ETP

140 PARTENAIRES PUBLICS ET PRIVÉS

600 ADHÉRENTS

1 ÉCOMUSÉE RÉSERVE NATURELLE NATIONALE

80 ACTIVITÉS NATURE PAR AN

L'ABC DE COTIGNAC

QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'Atlas de la biodiversité communale (ABC) est un inventaire des milieux et des espèces sur un territoire donné. Il implique l'ensemble des acteurs d'une commune en faveur de la préservation de son patrimoine naturel.

La réalisation de cet inventaire démarre par une synthèse des connaissances actuelles. Il est alors possible de définir des inventaires à mener en priorité et un calendrier de prospections. Les résultats issus de ce travail sont analysés, ces derniers permettent de cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle du territoire étudié et de les intégrer dans les démarches d'aménagement et de gestion des collectivités.

La mobilisation des citoyens est un élément-clé des ABC. En effet, ces derniers sont invités à participer au travers d'évènements grand public (animations, sorties, conférences, stands...), et à transmettre leurs observations de la faune et de la flore. Cela permet de favoriser le partage des connaissances, la sensibilisation et l'implication volontaire de chacun pour inscrire durablement les actions de préservation du patrimoine naturel dans les plans d'actions définis.



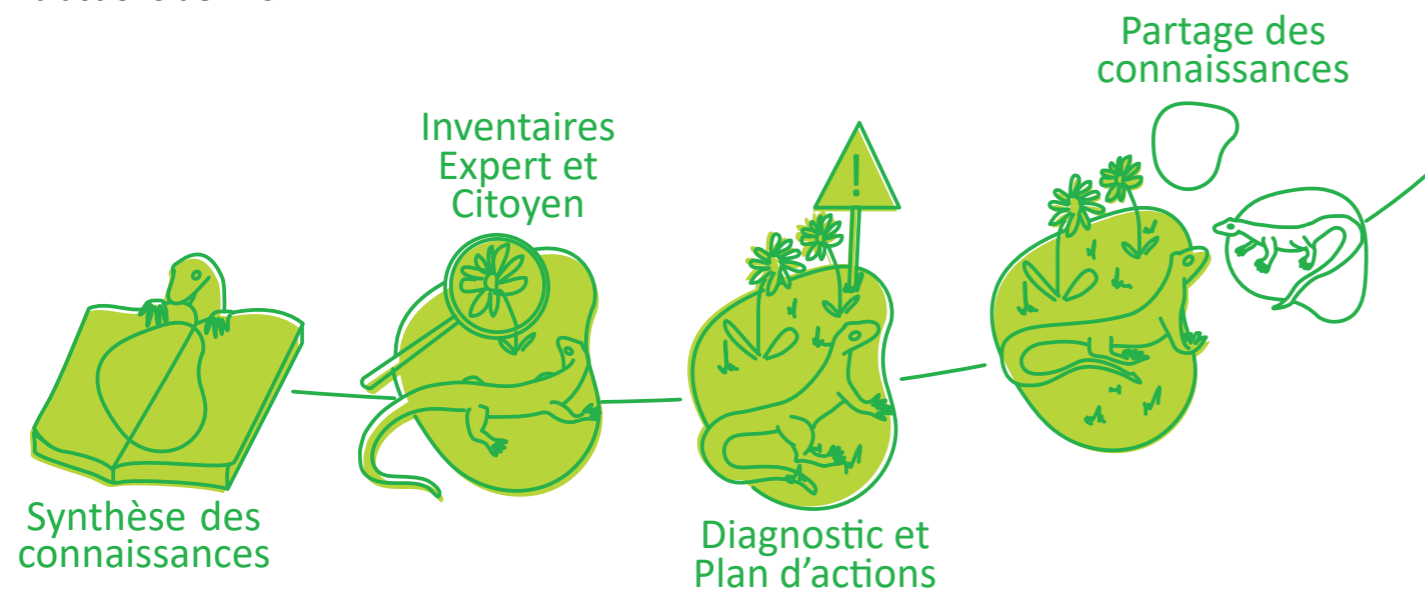
© D. COLLANGE - CEN PACA

Les missions du CEN PACA dans le cadre de l'ABC :

La réalisation d'inventaires naturalistes sur plusieurs groupes taxonomiques (faune et flore)

L'information et la sensibilisation à destination des résidents de la commune

La restitution des résultats d'inventaires face aux enjeux de la commune



L'ABC DE COTIGNAC

UN INVENTAIRE SUR QUOI ?



LA FLORE ET LES HABITATS



LES OISEAUX



LES ARTHROPODES



LES REPTILES
ET AMPHIBIENS



LES CHIROPTÈRES

L'ABC DE COTIGNAC

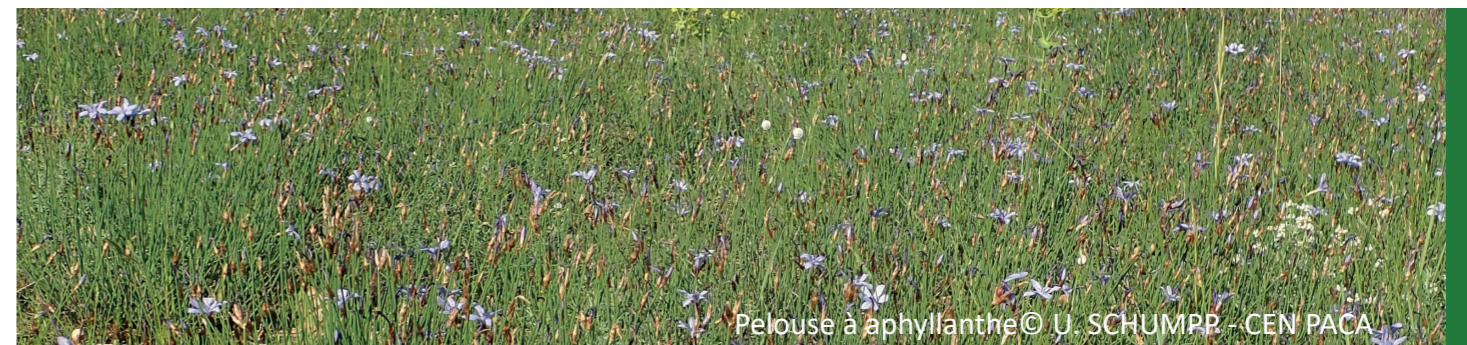
DES MILIEUX PASSÉS À LA LOUPE

LES ZONES HUMIDES ET COURS D'EAU



Cascade du Gouffre © Communication - Mairie de Cotignac

LES MILIEUX NATURELS OUVERTS



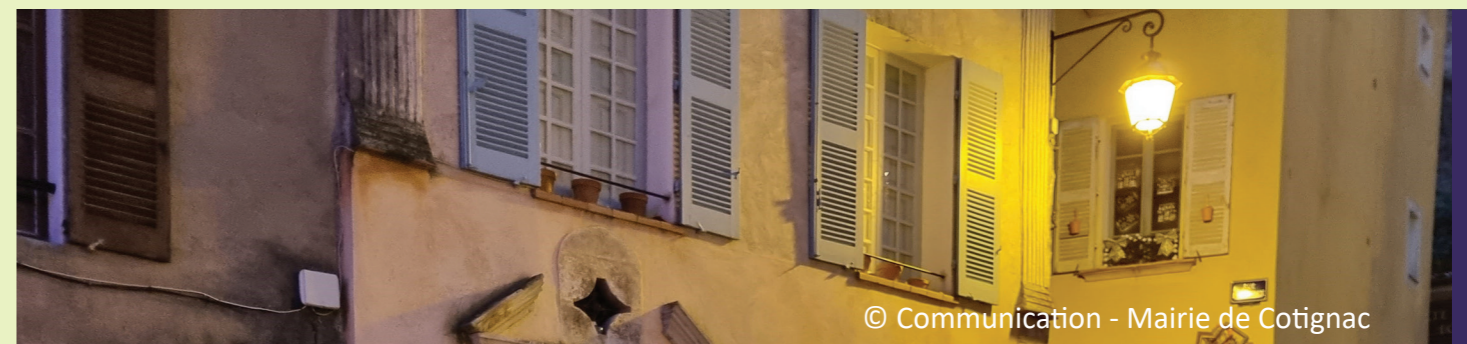
Pelouse à aphyllanthe © U. SCHUMPP - CEN PACA

LES VALLONS OMBRAGÉS



© J. COSTA - CEN PACA

LA NUIT À COTIGNAC



© Communication - Mairie de Cotignac



LES **CHIFFRES-CLÉS**

1190
ESPÈCES CONNUES
ACTUELLEMENT SUR LA COMMUNE

LA MOBILISATION CITOYENNE

Un des axes de l'ABC consiste à déployer des actions visant l'intégration de l'ensemble des acteurs locaux (citoyens, habitants, élus) dans cette démarche. Les «sciences participatives» sont des outils permettant de solliciter et d'informer le grand public du patrimoine naturel qui l'entoure. Elles donnent l'occasion aux citoyens volontaires de participer à des inventaires naturalistes, de collecter des données, d'apprendre à observer la faune et la flore environnantes. Elles ont pour vocation d'éduquer et de sensibiliser les habitants et les élus de la commune aux enjeux de la biodiversité à travers l'implication citoyenne et la pédagogie par l'action. A proximité directe de leur lieu de vie, les citoyens peuvent découvrir des zones de biodiversité et développer une meilleure compréhension de la fragilité de ces espaces. Les citoyens peuvent ainsi s'impliquer dans leur préservation en devenant acteurs à part entière de cette mission.



Au cours de cet ABC, le CEN PACA a assuré la formation, la coordination et l'encadrement des citoyens bénévoles. Il s'agissait plus concrètement de :

- accompagner les participants sur le terrain et leur transmettre des connaissances
- mettre à disposition des citoyens des outils de méthodologie et d'identification de la biodiversité communale
- communiquer des informations et entretenir des échanges entre volontaires et naturalistes



Prise en photo dde Tomares ballus © T. MORRA - CEN PACA



PLUS DE
100
PERSONNES SENSIBILISÉES
(SCOLAIRES, FAMILLES,
CITOYENS ET ÉLUS)

PRÈS DE
11
D'ÉVÈNEMENTS ORGANISÉS
(CONCOURS PHOTOS, INVENTAIRES
CITOYENS, AIRE TERRESTRE EDUCATIVE, ETC.)

17
SESSION D'INVENTAIRES
ET NUITS D'ÉCOUTE

Animation dans le cadre de l'ATE de Cotignac © C. FRANCHITTI - CEN PACA

PRENEZ LE TEMPS, OBSERVEZ LA NATURE AUTOUR DE CHEZ VOUS



CHAQUE GRAND TYPE DE MILIEU NATUREL
ET SEMI-NATUREL EST PRÉSENTÉ AU TRAVERS...

...D'UNE FICHE QUI PROPOSE

UN APERÇU
DES AMBIANCES

LES ESPÈCES
QUI Y VIVENT
(Nom français et
nom scientifique)

LES MILIEUX AGRICOLES



UN PICTOGRAMME SUR LA PHOTO INDIQUE QUAND L' ESPÈCE EST :

PROTÉGÉES



MENACÉE



QUASI-MENACÉE

VULNÉRABLE

EN DANGER

Liste rouge régionale des espèces menacées



EN BONUS :
UNE RUBRIQUE DÉDIÉE A LEURS
PETITES HISTOIRES



MINI
GUIDE



Scorpion languedocien *Buthus occitanus* © T. MORRA - CEN PACA

LES ZONES HUMIDES ET COURS D'EAU



Couleuvre vipérine
Natrix maura



Agrion de Mercure
Coenagrion mercuriale



Rainette méridionale
Hyla meridionalis

ZOOM SUR...



Grenouille vert *Pelophylax* sp. © C. VEROT - CEN PACA



LES AMPHIBIENS

En France, ces habitants des zones humides se divisent en deux groupes principaux : les urodèles (salamandres, tritons...) et les anoues (crapauds et grenouilles).

UN CYCLE DE VIE DÉPENDANT DES ZONES HUMIDES...MAIS PAS SEULEMENT

Le cycle de vie de la grande majorité des amphibiens inclut une ponte puis un développement des larves au sein d'un milieu aquatique. Pour les anoues, on appelle ces larves des têtards. Celles-ci se métamorphosent ensuite et se dispersent une fois sur terre. Au printemps, les adultes effectuent parfois de longues migrations depuis leur site d'hivernage jusqu'à une zone humide pour se reproduire, souvent celle où eux-mêmes sont nés, comme c'est le cas pour

la Grenouille rousse qui peut parcourir jusqu'à 10 km. Certaines espèces, comme les grenouilles vertes, restent dans leur zone humide toute l'année.

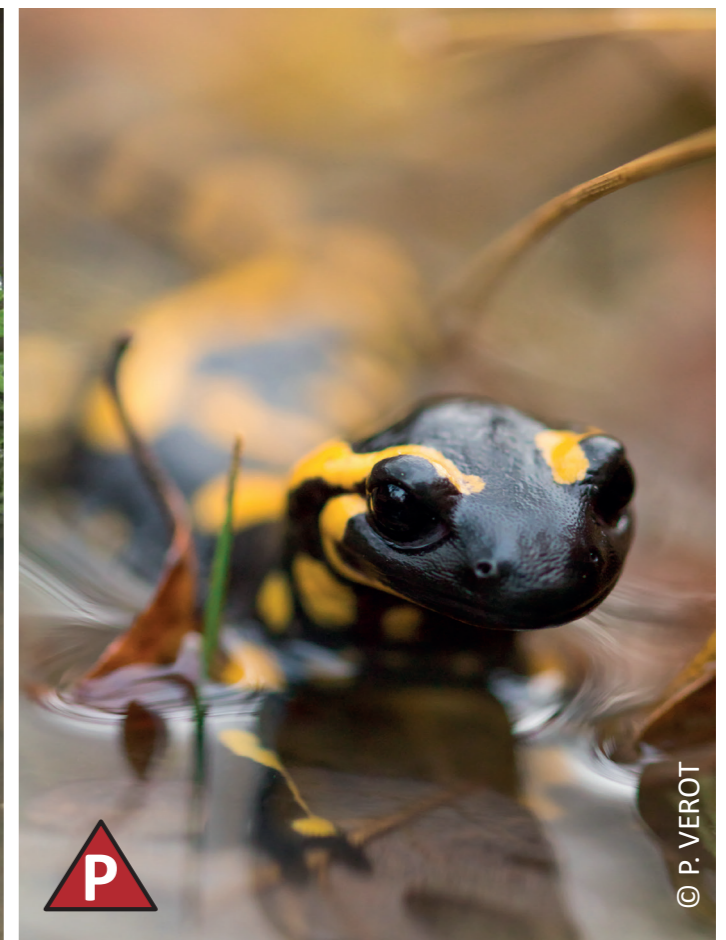
DES ESPÈCES SENSIBLES

Les amphibiens sont des espèces particulièrement menacées, notamment par les changements de l'occupation du territoire des dernières décennies. Leurs habitats de reproduction sont asséchés ou dégradés, les bocages et milieux forestiers utilisés pour l'estive ou l'hivernage sont détruits et/ou fragmentés, au profit de l'agriculture et de l'urbanisation, enfin le réseau routier s'est développé, augmentant les risques de mortalité par collision.



© V. MARIANI - CEN PACA

1 : Pélodyte ponctué
Pelodytes punctatus



© P. VEROT

2 : Salamandre tachetée
Salmandra salamandra



© M. AFERJAT - CEN PACA

3 : Têtards de crapaud



© C. DELCLAUX

4 : Crapaud épineux
Bufo spinosus

LES MILIEUX OUVERTS NATURELS



Pelouse à aphyllanthes © U. SCHUMPP - CEN PACA



© M. SEBILLE - CEN PACA

Proserpine
Zerynthia rumina



© M. AFERJAT - CEN PACA

Lézard ocellé
Timon lepidus



Chenille de Proserpine © C. JACKSON

LES RELATIONS ENTRE PLANTES ET INSECTES

Les plantes et les insectes ont tissé des liens étroits au fil du temps. Ainsi certaines plantes se reproduisent grâce à l'action du vent alors que d'autres ont besoin des insectes dits « pollinisateurs » pour pouvoir être fécondées et produire des graines. Les végétaux investissent alors leur énergie pour créer des signaux attractifs tels que la couleur ou le parfum. Généralement les insectes visitent les fleurs à la recherche d'éléments nutritifs essentiellement contenus dans le nectar. Les pétales ou autres pièces florales, se parent de motifs tels que des lignes ou des points servant de repères. Il existe de nombreuses formes d'associations plantes-insectes qui reposent parfois sur de mécanismes très élaborés.

LES OPHRYS

Les Ophrys appartiennent à la famille des orchidées. Il en existe de nombreuses espèces avec des formes et des couleurs différentes. D'une taille modeste, entre 10 à 40 cm et pouvant atteindre les 60 cm pour les plus grands individus comme l'Ophrys mouche *Ophrys insectifera*, elles peuvent se faire discrètes mais l'oeil averti sait les repérer.

La forme particulière des fleurs donne un premier indice des particularités de ces plantes. En effet, elles ressemblent à des insectes, souvent évoqués au travers de leur noms comme l'Ophrys abeille *Ophrys apifera*. Ce genre d'orchidées réserve plusieurs autres surprises. Pour commencer, elles ne produisent pas de nectar ; toutefois elles attirent tout de même certains insectes. En réalité, ces plantes ne se contentent pas d'imiter la forme des insectes, elles imitent aussi leurs odeurs. Ainsi les insectes visés sont

leurrés et entament un processus nommé « pseudocopulation » au cours duquel des petits « sacs » de pollen se colleront sur leurs corps, et seront alors transportés sur une autre fleur.

LES PLANTES-HÔTES

Certains insectes dépendent d'une ou plusieurs plantes bien précises pour effectuer une partie de leur cycle de vie (reproduction, ponte, alimentation...), on les appelle « plantes-hôtes ».

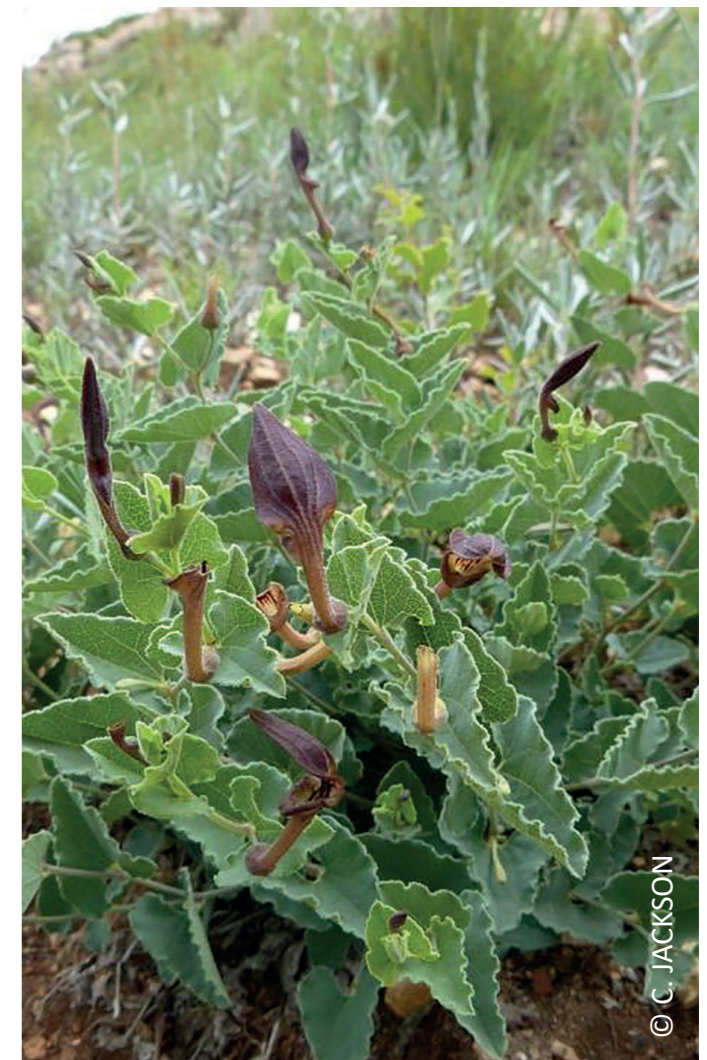
La Proserpine *Zerynthia rumina*, papillon protégé en France, pond ses oeufs sur les aristoloches, en particulier l'Aristolochie pistoloche. Les chenilles se nourriront de cette plante.

Bien que l'Aristolochie pistoloche ne soit pas protégée, sa destruction implique une perte de zones de pontes potentielles pour le papillon. La conservation de la plante-hôte est donc aussi fondamentale.



© F. BEGOU-PIERINI - CEN PACA

1 : Ophrys en forme d'araignée *Ophrys arachnitiformis*



© C. JACKSON

2 : Aristolochie pistoloche *Aristolochia pistolochia*

LES VALLONS OMBRAGÉS



Vallon sur la commune de Cotignac © J. COSTA - CEN PACA



Pic épeichette
Dryobates minor

© P-Y. LE BAIL



Thécla du Frêne
Laeosopis roboris

© M. SEBILLE - CEN PACA



Argus des bois
Pararge aegeria

© A.H. PARADIS



LE MONDE DES FOUGÈRES

Cultivées ou sauvages, les fougères apparaissent plus ou moins discrètement dans de nombreux paysages.

Si, au premier regard, elles paraissent être des plantes sans fleurs, simplement composées d'un ensemble de feuilles vertes, la réalité est plus complexe.

En effet, les feuilles, nommées frondes, portent ce qui pourrait se rapprocher d'une «floraison». En effet elles portent des sacs de spores qui servent à la reproduction.

Ces sacs sont souvent habilement dissimulés sous les frondes. Dans le cas de l'Asplenium ceterach, ils sont intégralement recouverts d'écailles qui, à l'oeil nu, ressemblent à des poils.

Les fougères sont capables de s'adapter à de nombreux environnements tant en milieux secs qu'en milieux ombragés et humides.

Ainsi, sur Cotignac, l'Asplenium ceterach *Asplenium ceterach*, s'observe fréquemment dans les vieux murs alors que l'Asplenium scolopendre *Asplenium scolopendrium* (ci-dessus), vit dans les vallons frais.

UNE GRANDE DIVERSITÉ DE FORMES

En France métropolitaine, il existe de nombreuses espèces de fougères avec des formes parfois très particulières, pouvant tromper ainsi le regard comme les Ophioglosses ou les Isoètes, non connues sur Cotignac.

Parmi les espèces présentes sur Cotignac, l'Asplenium scolopendre fait partie des espèces protégées en Région PACA. Il est interdit de cueillir tout ou une partie de cette plante.



1 : Asplenium scolopendre *Asplenium scolopendrium*

3 : Frondes d'Asplenium scolopendre



2 : Frondes d'Asplenium ceterach



LA NUIT À COTIGNAC



Pastorale © Communication - Mairie de Cotignac



Grand-duc d'Europe
Bubo bubo



Molosse de Cestoni
Tadarida teniotis



Petit Rhinolophe
Rhinolophus hipposideros

ZOOM
SUR



P



Sérotine commune © J.-C. TEMPIER - CEN PACA

LES CHIROPTÈRES

Le mot chiroptère désigne les chauves-souris. Il provient du grec et signifie «mains ailées». De nombreuses caractéristiques en font un groupe d'espèces unique.

Tout d'abord, ce sont les seuls mammifères à pouvoir voler.

En France, elles chassent et se nourrissent d'insectes durant la nuit. Elles ne sont pas aveugles, toutefois elles émettent des ultrasons pour se repérer et chasser, on dit qu'elles font de l'écholocation.

Deux hypothèses pourraient expliquer leur rythme de vie :

- elles entreraient moins en concurrence avec les oiseaux insectivores
- elles seraient moins menacées par les prédateurs



UNE SITUATION PRÉOCCUPANTE

Les chauves-souris connaissent un déclin très marqué d'une part à cause de menaces de plus en plus grandissantes (dérangements liés à la fréquentation humaine des grottes, diminution des ressources alimentaires, rénovation ou destruction d'anciens bâtiments par exemple) et d'un taux de fécondité très faible (seulement un petit par an et ce dernier ne survit pas dans un cas sur deux).

34 espèces de chauves-souris sont, à ce jour, connues en France métropolitaine

30 sont présentes dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur actuellement, ce qui en fait une des régions les plus riches en espèce.

Petit-duc scops © E. SANSALUT - ANEPE Caudalis



P

LES RAPACES NOCTURNES

Les rapaces sont des oiseaux carnivores qui possèdent des serres et un bec pointu, adaptés à leur régime alimentaire. Parmi ces espèces, certaines ont une activité préférentiellement nocturne, en particulier en début et en fin de nuit. Malgré tout, une activité diurne est également possible, et varie selon les espèces et/ou les périodes.

CHOUETTE OU HIBOU ?

Pour différencier les chouettes des hiboux, il faut vérifier si l'individu possède des aigrettes (touffes de plumes) sur la tête : si c'est le cas, alors il s'agit d'un hibou.

UNE PHYSIONOMIE ADAPTÉE

Les rapaces nocturnes ont un physique parfaitement adapté à leur écologie : une vision nocturne et une ouïe très développées, des serres puissantes pour capturer leurs proies, un bec tranchant

et des plumes particulières qui évitent les frottements et leur permettent d'être silencieux en vol et posés.

PHASE D'APPRENTISSAGE : ATTENTION

Si vous trouvez un poussin de chouette ou de hibou, il n'est pas forcément en danger. S'il ne semble pas blessé, laissez-le : ses parents ne sont pas loin. Vous pouvez le mettre en hauteur à l'abri des prédateurs si cela semble nécessaire.



© R. CLERC

P

Poussin de Chouette Hulotte
Strix aluco



**ZOOM
SUR...**

Cotignac la nuit © Communication - Mairie de Cotignac

L'EXTINCTION LUMINEUSE SUR LA COMMUNE

L'IMPACT DE LA POLLUTION LUMINEUSE SUR LA FAUNE ET LA FLORE

La pollution lumineuse est une menace prise en compte par la commune de Cotignac. En effet cette problématique entraîne de nombreux impacts directs et indirects, d'autant plus marqués lorsqu'elle est associée à l'urbanisation, sur les insectes et, par effet boule de neige, pour l'ensemble des insectivores dont les chauves-souris.

Concernant les insectes, l'abondance des lépidoptères peut être divisée jusqu'à deux dans certains écosystèmes, selon s'il est artificiellement éclairé ou non. En cause : l'altération des comportements alimentaires, de reproduction et/ou de prédation. Ainsi, près d'un tiers des

insectes piégés à proximité des lumières artificielles meurent la nuit de ces perturbations.

De plus, la végétation exposée à une lumière artificielle la nuit connaît jusqu'à 62 % de « visites » de pollinisateurs nocturnes en moins par rapport à une végétation sans lumière artificielle.

Si certaines espèces de chauves-souris peuvent bénéficier de l'attraction des insectes sous les lampadaires pour chasser efficacement, d'autres vont attendre l'extinction des lumières avant de sortir chasser. Dans ce cas, elles se nourrissent moins longtemps et manquent le pic d'activité des insectes au crépuscule.

De ce fait, la pollution lumineuse associée à l'artificialisation des sols fragmente durablement les réservoirs de biodiversité en chiroptères des agglomérations en de nombreux points.

LA RÉDUCTION DES IMPACTS SUR COTIGNAC

Afin de réduire les nuisances lumineuses, la consommation d'électricité de la commune et les émissions de gaz à effet de serre associées, la commune de Cotignac a mis en place l'extinction des éclairages publics.

De janvier à février 2023, une première phase a été initiée avec une extinction de l'ensemble des lampadaires de 22h30 à 5h00. Suite aux avis favorables émis par la population, la ville a décidé de poursuivre cette mesure. De juin à fin août, cette opération s'adapte aux festivités estivales avec une extinction de 2h00 à 5h00 dans le cœur du village et de 23h30 à 5h00 au niveau des extérieurs.

L'APPORT DE L'ABC

Dans le cadre de l'ABC, le choix de l'étude des papillons de nuit et des chauves-souris constitue un socle pour évaluer l'impact

de la pollution lumineuse, notamment au moment du crépuscule, et définir un réseau de corridors naturels destiné à la faune nocturne : la Trame noire.



785
Lampadaires éteints
évitent le rejet de
10
tonnes de CO₂

LES BONS GESTES

© P.DESRIAUX - CEN PACA



© F.PLAULT - CEN PACA



JE DÉSIMPERMÉABILISE LES SOLS



J'UTILISE DES ESPÈCES VÉGÉTALES LOCALES
ET NECTARIFÈRES POUR MON JARDIN



JE PRÉVOIS LA PLANTATION SUR PLUSIEURS
STRATES : HERBACÉE, ARBUSTIVE, ARBORÉE



JE TONDS ET TAILLE LES PELOUSES
ET LES HAIES MOINS SOUVENT ET PLUS TARD
DANS L'ANNÉE



J'ÉVITE D'UTILISER DES ENGRAIS CHIMIQUES
ET DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES



JE PRIVILÉGIE UN DÉBROUSSAILLAGE HIVERNAL
(15 NOVEMBRE - 28 FÉVRIER) ET J'UTILISE UNE
DÉBROUSSAILLEUSE À FIL EN DEHORS DE
CETTE PÉRIODE



JE LAISSE DES TAS DE BRANCHES MORTES
AU SOL POUR NOURRIR LES INSECTES
SPÉCIALISTES DU BOIS MORT ET POUR OFFRIR
DES ABRIS POUR LA PETITE FAUNE



JE LAISSE DE PETITES OUVERTURES POUR
LAISSER PASSER LES PETITS ANIMAUX
AU TRAVERS DE MES CLÔTURES



JE ME RENSEIGNE AUPRÈS DE LA COMMUNE SUR
LES INITIATIVES PRISES EN FAVEUR
DE L'ENVIRONNEMENT



Pour en savoir plus...

Mairie de Cotignac

<http://www.mairiecotignac.fr/>

Les Atlas de la Biodiversité Communale

(site de l'Office Français de la Biodiversité)

<https://www.ofb.gouv.fr/les-atlas-de-la-biodiversite-communale>

...et découvrir le patrimoine naturel de la Région

Conservatoire d'espaces naturels
de Provence-Alpes-Côte d'Azur
cen-paca.org




REMERCIEMENTS


La commune de Cotignac tient à remercier tous les partenaires et organismes qui ont permis la réalisation de cet Atlas.

Des remerciements sont adressés en particulier à :

 L'Office Français de la Biodiversité pour son aide financière.

 Le CEN PACA pour la qualité de ses enquêtes et inventaires ainsi que la disponibilité de ses experts.

 Notre partenaire la Commune de Pontevès pour son assistance permanente.

 Les habitants de Cotignac et de Pontevès pour leur participation aux sorties d'inventaires participatifs.

**MERCI
POUR VOTRE
MOBILISATION.**

Chenille de Sphinx de l'Euphorbe © T. MORRA - CEN PACA



**ENSEMBLE,
PRÉSERVONS LA
BIODIVERSITÉ
DE COTIGNAC.**

Rainette méridionale © V. MARIANI - CEN PACA



Document réalisé avec le soutien de l'OFB et des communes de Cotignac et Pontevès

